



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bar-le-Duc, le 17/06/2020

CAMPAGNE DE DEPISTAGE DU COVID-19, GRATUIT ET SANS ORDONNANCE – « ALLER VERS »

Dans le cadre de la sortie progressive du confinement, la stratégie nationale repose sur un triptyque "protéger – tester – isoler".

Protéger afin de ne pas être contaminé et de ne pas transmettre le virus.

Protéger, fait appel à la responsabilité individuelle de chacun. Elle suppose notamment le lavage des mains et l'utilisation de solution hydro-alcoolique lorsque ce n'est pas possible, le port du masque chaque fois que possible, le respect des mesures barrières et bien évidemment, de procéder à l'isolement et d'appeler son médecin au moindre symptôme ou doute.

A ce jour sur le territoire de la Meuse, comme sur le territoire national, le virus circule toujours et nécessite une attention et une vigilance de chacun dans la conservation des gestes barrières.

Soyons chacun acteurs de la santé de tous.

Contact presse

Cabinet du Préfet/ ARS Grand Est

Tél : 03 29 77 58 92 – 06 77 37 78 69
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

Tél: 03 83 39 29 76
Mél: grand-est.ars.sante.fr

Tester, afin de casser les possibles chaînes de contamination.

L'utilisation du test virologique RT-PCR permet de diagnostiquer les porteurs du Covid 19, symptomatiques ou non. Ces porteurs peuvent contaminer d'autres personnes. Depuis les premiers jours de sortie du confinement, les soignants et les laboratoires de la Meuse se sont mobilisés pour permettre un dépistage massif en de très nombreux points sur le territoire et un accès facilité à la prescription et au prélèvement.

A ce jour, 3 539 tests ont été réalisés depuis le 13 mai en Meuse (dont 1 239 dans les drives organisés sur le territoire, les autres tests ayant été réalisés en laboratoires ou par les équipes mobiles de dépistage du GHT, SDIS et PMI lors de dépistages collectifs principalement).

Etre testé et diagnostiqué, permet d'avoir un suivi et une prise en charge soignante adaptés. Le résultat du test déclenche, s'il est positif, le dispositif dit de « contact tracing » mis en œuvre par l'Assurance maladie ou par Santé Publique France et l'ARS. Le « contact tracing » permet d'identifier des personnes qui peuvent avoir été contaminées (cas de contact à risque) également afin de casser toute chaîne de contamination en leur proposant un test RT-PCR, si l'évaluation laisse apparaître un doute.

Isoler, afin de permettre de casser les contaminations.

Le virus continue sa circulation. Comme l'a montré le confinement, l'isolement des personnes porteuses de Covid 19, qu'elles soient symptomatiques ou non, permet d'éviter les risques de contaminer ses proches. Grâce à la cellule territoriale d'appui à l'isolement (CTAI), cet isolement est accompagné sur un plan pratique et psychologique. Une possibilité d'hébergement, s'il est nécessaire, peut être proposée.

Les tests réalisés révèlent que certaines personnes sont positives au Covid-19 sans en déclarer les symptômes : ceux-ci sont des personnes dites asymptomatiques. Ces cas rendent impossible le processus de suivi et d'isolement lorsque les porteurs asymptomatiques ne se font pas dépister. La lutte contre la propagation du virus se retrouve donc limitée dans son efficacité.

C'est la raison pour laquelle une campagne de dépistage dite "aller vers", adaptée au contexte départemental, sera mise en œuvre à compter de la fin de cette semaine.

Aujourd'hui, M. Alexandre ROCHATTE, Préfet de la Meuse, le docteur Maria RIFF, Présidente de l'ordre des médecins de la Meuse et M. Cédric CABLAN, Délégué territorial de l'ARS Grand Est ont tenu une conférence de presse afin de présenter cette campagne.

Cette adaptation de la mobilisation nationale au contexte du département, vise à permettre un accès facilité au dépistage pour la population générale.

Contact presse

Cabinet du Préfet / ARS Grand Est

Tél : 03 29 77 58 92 – 06 77 37 78 69
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle

1. La situation épidémiologique dans le département de la Meuse

Le **taux de réalisation de test** (nombre de tests réalisés pour 100 000 habitants) en Meuse est encore aujourd'hui, l'un des plus élevés de toute la région Grand Est : au 12 juin il avoisinait 650 tests pour 100 000 habitants.

Ce nombre important de tests réalisés depuis mi-mai, s'explique par la politique volontariste des acteurs de santé (médecins généralistes, institutions, hospitaliers, laboratoires et mobilisations des Infirmières afin de monter de nombreux points de prélèvement ; 31 initialement sur l'ensemble du département).

Il explique en partie que le **taux d'incidence** (nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants) est plus élevé en Meuse (17,6 pour la période du 7 au 13 juin) que les moyennes régionale (6,9) et nationale (4,3). Ce seuil de vigilance avait été initialement fixé à 20 nouveaux cas pour 100 000 habitants pour une période de 7 jours glissants.

De plus, un certain nombre de situations de clusters qui ont été repérés dans le département contribuent à ce taux d'incidence. Les clusters font l'objet de mesures de gestion : le contact tracing. Cette investigation épidémiologique, vise ainsi à repérer les personnes les plus à risques d'être porteur suite à une exposition initiale le Covid 19 afin de les inviter à s'isoler et se faire tester ; ainsi ce suivi peut artificiellement induire un biais de sélection car ces personnes sont plus à risque que la population générale.

Cependant, ces chiffres doivent par ailleurs être analysés au regard des **autres indicateurs de surveillance épidémiologique** comme le nombre de passage aux urgences pour Covid-19, le nombre d'hospitalisations notamment en lits de réanimation ou en soins intensifs, le nombre de consultations pour suspicion de Covid-19 chez les médecins, qui eux ne montrent pas de signes de reprise épidémique.

Enfin ces chiffres et l'existence de clusters mis à jour rappellent que l'observation collective stricte des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale reste une nécessité car le virus circule toujours. Les acteurs de santé, l'ARS, Santé Publique France ainsi que la Préfecture restent vigilant et mobilisés.

A ce titre, le préfet de la Meuse a invité à nouveau les responsables des commerces, des cafés, des bars et des restaurants à encourager le port du masque par leurs clients, mesure qui vient en complément des indispensables gestes barrières pour lutter contre la propagation du virus.

Contact presse
Cabinet du Préfet / ARS Grand Est

Tél : 03 29 77 58 92 – 06 77 37 78 69
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'Etat et
de la communication interministérielle

2. Aller vers : un dépistage facilité, des actions ponctuelles et prolongées

Le dépistage dans le cadre « Aller vers » doit permettre de rendre le test virologique accessible au plus grand nombre, notamment à ceux pour qui le passage préalable par le médecin pour une prescription et/ou se rendre à point de prélèvement peuvent être un frein. Il s'agit d'un test gratuit et sans ordonnance préalable.

En revanche, il ne s'agit pas d'un test qui sera effectué hors parcours de santé : les résultats de ce dépistage parviendront à la fois à la personne testée et à son médecin traitant.

Pour les personnes qui n'ont pas de médecins référents, cette action sera accompagnée par les équipes soignantes qui rechercheront grâce à l'organisation lancée par les médecins de ville meusiens, un relai médical local pour les suivre au mieux. Cette action doit permettre également de dépister les personnes asymptomatiques.

En Meuse, « Aller vers », est un ensemble d'actions dont les premières vont se dérouler :

- ce samedi 20 juin

Toute personne qui souhaite se faire tester pourra se rendre dans un des **points de prélèvements éphémères à STENAY, VERDUN et BAR-LE-DUC** afin de bénéficier d'un dépistage virologique RT-PCR (prélèvement nasopharyngé). Il conviendra simplement de se munir de sa Carte Vitale.

- ce vendredi 26 juin

Afin de permettre également aux usagers de pratiquer un test, le CARRUD (centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) « la Voix » stationnera son **camping-car** devant la gare de Verdun, ce vendredi 26 juin de 16h30 à 21h, avant de sillonner le département.

Les autres jours de dépistage seront alors proposés par le CARRUD selon ces points de passage.

Contact presse

Cabinet du Préfet / ARS Grand Est

Tél : 03 29 77 58 92 – 06 77 37 78 69
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'Etat et
de la communication interministérielle

- **Comment se déroule le test?**

1 – réponses à un rapide questionnaire administratif (coordonnées, médecin traitant, numéro Carte Vitale, etc.);

2 – le personnel soignant effectue un prélèvement dans le nez à l'aide d'un écouvillon, gratuitement et sans ordonnance ;

3 – le prélèvement est envoyé pour analyse ;

4 – Sous 24 à 72 heures, la personne testée reçoit un courriel l'informant de la mise à disposition de ses résultats. Celle-ci peut alors contacter son médecin.

- **Quand et où se déroule les test?**

Dates	Sites	Commentaires	Horaires	Types de points de prélèvements
Le samedi 20 juin	Leclerc Bar-le-Duc		9h-12h30 15h-17H00	Drive à pied
	Intermarché de Stenay		9h-11h30	Dans la galerie, à la Brasserie
	Zone du Dragon Verdun	3-5 rue Paul Eugène Martin, entre le Centre Accord et le Bricomarché	9h-12H	Drive en voiture
Le vendredi 26 juin	Gare de Verdun	CAARUD	16H30/21H (le 26 juin)	Camping-car

Enfin, durant toute la semaine à compter de ce lundi 22 juin, les [drives meusiens](#), mis en place dans le cadre des sites de prélèvements traditionnels (hors campagne "aller vers"), seront organisés pour permettre un prélèvement dans les mêmes conditions et sans prescription. Il faudra également se munir de sa Carte Vitale et selon les modalités de fonctionnement de chaque site avoir pris rendez-vous si nécessaire (liste et modalités de fonctionnement et de contact joints).

Contact presse

Cabinet du Préfet / ARS Grand Est

Tél : 03 29 77 58 92 – 06 77 37 78 69
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'Etat et
de la communication interministérielle

Contact presse
Cabinet du Préfet / ARS Grand Est

Tél : 03 29 77 58 92 – 06 77 37 78 69
Mél : pref-communication@meuse.gouv.fr
Bureau de la représentation de l'Etat et
de la communication interministérielle